

rigé avec tant de succès les affaires publiques pour le confier à des mains moins industrielles.

Selon moi, on ne saurait placer sur la tombe de l'ancien ministre d'épithète plus élogieuse que n'en constituent les paroles que les conseillers actuels de Son Altesse Royale lui ont fait proférer, et ceux-ci seront heureux si, le temps venu d'abandonner leur mandat, on peut dire d'eux ce qu'on a dit de nous.

Le discours du Trône mentionne un autre sujet qui nous donne le droit de nous réjouir. Il dit que des négociations ont été entamées dans le but d'arriver à un meilleur accord commercial avec les Antilles britanniques et la Guyane anglaise. Le ministre du Commerce (M. Foster) se rappelle qu'il a autrefois tenté, mais avec un maigre succès, d'améliorer nos relations commerciales avec la Guyane anglaise et les Antilles. Il sait aussi, et je regrette de le constater, qu'il n'y a pas beaucoup de commerce possible avec ces pays-là, même sous les plus heureux auspices. Je ne tiens pas ce langage pour le décourager; loin de là, la gauche approuve toutes les tentatives que le présent ministère pourra faire pour trouver des débouchés à nos produits soit dans les pays britanniques, soit à l'étranger, parce qu'elle désire l'amélioration de notre commerce. Cependant, le régime actuel a, pour des raisons de sentiment, repoussé une convention qui aurait été très avantageuse, et je crains que le présent accord commercial ne repose plus sur le sentiment que sur le sens pratique.

Ceci me servira de transition pour relever les propos du représentant de Calgary au sujet de la réciprocité, question que nous avons soumise au peuple et qui a été cause de notre défaite. Sous les institutions anglaises qui nous régissent, la chute d'un parti et le triomphe d'un autre parti ont peu d'importance par eux-mêmes; ce qui importe c'est de connaître exactement la situation actuelle et les devoirs qui incombent au présent ministère.

Je traiterai ce sujet sans me plaindre du verdict populaire. Il va sans dire qu'à mon avis, le pays a commis une erreur, mais la gauche accepte loyalement le jugement rendu et s'y conforme. Cependant, nous désirons signaler l'obligation que le nouvel état de choses fait peser sur le présent ministère. Dans quel état se trouve la question? Voici, en résumé, la situation: l'ancien ministère avait négocié une convention de commerce avec notre voisine, la grande République américaine, au sujet des produits naturels. Ces conventions ne sont pas des nouveautés dans l'histoire du monde. Elles sont aussi anciennes que les tarifs. Dès que les nations ont établi des tarifs et prélevé un revenu en frappant d'impôts les importations étrangères, de telles conventions ont eu lieu dans les annales commerciales de chaque pays.

Dois-je rappeler une fois de plus à la Chambre que, lorsque sir John Macdonald conseilla à la population canadienne d'adopter envers les Etats-Unis une politique de tarif élevé, ç'a été dans le dessein de conclure une convention de commerce comme celle qui a été négociée l'an dernier avec la République américaine? Les circonstances qui nous ont poussés aux négociations remontaient à l'origine même de la Confédération, mais une nouvelle impulsion a été donnée pour le progrès rapide des provinces de l'Ouest où un nouveau groupe de population, enthousiaste comme ils le sont tous, cherchait à exercer son activité hors des limites de notre pays. La population canadienne est agricole avant tout. Il est constaté qu'au moins 66 p. 100 des habitants du Canada gagnent leur vie en cultivant la terre, et l'étendue du pays consacrée à la culture augmente d'une année à l'autre. Il s'ensuit que le pays produit plus qu'il ne peut consommer et qu'il est nécessaire de trouver des débouchés à l'étranger. Tel a été l'objet de la politique de l'ancien ministère du jour de son avènement au pouvoir. Nous y pensions lorsque nous avons accordé une préférence à la Grande-Bretagne. Nous comptons que l'Angleterre importerait des produits de différents pays achèterait dans le pays qui acceptait en paiement ses articles ouverts plutôt que dans le pays qui exigeait de l'or, et c'est ce qu'a démontré le résultat, l'augmentation de notre commerce avec l'Angleterre.

Puis, nous avons signé un traité avec le Japon et un autre avec la France et, si vous vous rappelez les articles de ces traités, vous n'ignorez pas que nous avions pour objet d'obtenir dans ces pays des débouchés pour notre production agricole.

La même pensée nous a portés à entamer des négociations avec les Etats-Unis. A cela nous engageait surtout l'attitude des nouveaux colons des provinces de l'Ouest, mais le fait que ceux-ci demandaient d'avoir accès au marché des Etats-Unis n'a guère eu de poids auprès du parti qui détient actuellement le pouvoir.

Ce parti n'a pas combattu la convention douanière pour des motifs économiques, mais pour des raisons politiques, ainsi que le représentant de Calgary nous l'a de nouveau fait voir aujourd'hui. Ce qui se rapproche le plus d'une raison d'économie domestique parmi les arguments offerts à la population canadienne à la dernière élection est tiré d'un discours de M. Sifton qui m'est tombé sous les yeux pendant la campagne électorale. M. Sifton a tenu ce langage:

Nous considérons les Etats-Unis comme une grande nation ayant à faire face à de graves problèmes, résultat du manque de travail, de l'épuisement des ressources et de l'empire des trusts sur le commerce. Nous souhaitons que nos grands voisins, réussissent à résoudre ces